



Route de La Souterraine – BP 27 –
23400 MASBARAUD-MERIGNAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-242320034-20160706-20160708-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2016

Délibération n° 2016/07/08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

SEANCE DU 6 JUILLET 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
42	26	32
POUR	CONTRE	ABSTENTION
32	0	0

DATE DE LA CONVOCATION

30 juin 2016

L'an deux mille seize, le 06 juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de Bourganeuf-Royère de Vassivière, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente du Theil, commune de Saint-Martin-Sainte-Catherine, sur la convocation en date du 30 juin 2016, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM. RIGAUD, SZCEPANSKI, CHAPUT, LALANDE, MALIVERT, DUGAY, CHAUSSADE, GUILLAUMOT, CALOMINE, PAMIES, LABORDE, PATEYRON, RABETEAU, CADROT, FAURE, MARTINEZ.
MMES. SPRINGER, JOUANNETAUD, CAPS, POUGET-CHAUVAT, SUCHAUD, CHENEVEZ, PATAUD, BATTUT, GRIZON, BERNARD.

ETAIENT EXCUSES :

M. JOUHAUD, MEUNIER, PEROT, DERIEUX.
MMES. MARCON, LAGRAVE, COULAUD, GAUTRET.

M. JOUHAUD a donné procuration à M. RIGAUD
Mme MARCON a donné procuration à Mme JOUANNETAUD
Mme LAGRAVE a donné procuration à M. SZCEPANSKI
Mme COULAUD a donné procuration à M. CHAUSSADE
M. PEROT a donné procuration à M. GUILLAUMOT
Mme GAUTRET a donné procuration à M. DUGAY

Objet : mise en place d'un programme d'animations sur les usages du numérique et approbation du plan de financement prévisionnel.

Le Président rappelle que la Communauté de communes est engagée dans une démarche de développement du numérique et de ses usages sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Afin d'accompagner la réflexion autour de la création d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire intercommunal, la Communauté de communes souhaite lancer préalablement un programme d'animations et d'initiation à ces usages, à destination de différents publics.

L'objectif de ce programme est, d'une part, de créer une dynamique autour des usages du numérique, d'autre part d'abonder la réflexion et le dimensionnement des futurs tiers-lieux, en évaluant au mieux les besoins et attentes.

Le Président, après avis favorable de la commission « développement économique et numérique », réunie le 1^{er} juin dernier, expose au Conseil le contenu du programme d'animations, prévu de septembre à décembre 2016, les dates exactes restant à confirmer.

Publics	Contenu	Prestataire	Lieux proposés (sous réserve de validation)
Personnes âgées, EPHAD	Formations aux usages des outils tels que Skype (lien social)	Ctrl A	EPHAD Royère de Vassivière et Bourganeuf IME Monteil
Personnes âgées, hors EPHAD	Formations à internet, tableur et traitement de textes...	Ctrl A	Bourganeuf, Royère de Vassivière et un autre lieu à définir
Entreprises	Comment valoriser son entreprise via internet	CCI	Bourganeuf
Jeunes publics (sur les temps périscolaires)	Robotique éducative Initiation à la création graphique Initiation à la programmation	Telmanet Telmanet Magik Square	Attente retours périscolaires
Ados (hors temps scolaires)	Initiation à l'usage d'une imprimante numérique	Association 23 D	CAVL Agora/Royère/un autre endroit à définir
Tous publics	Projection du film The Social Network (sur Facebook) et soirée débat.	La Quincaillerie Numérique	Bourganeuf – Cinéma Claude Miller

Un budget prévisionnel de 4000€ est prévu pour l'ensemble de ces animations.

Le Président informe que des financements pourraient être mobilisables au titre du programme LEADER du GAL SOCLE – fiche n°5 « développement des infrastructures, usages et services numériques ».

Le plan de financement prévisionnel, dans sa configuration la plus favorable, serait ainsi le suivant :

Nature des financements	Montants	%
Europe (LEADER)	2560€	64%
Autofinancement	1440€	36%
Total financements publics	4000€	100

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Valide le programme d'animations sur les usages du numérique ainsi que son plan de financement prévisionnel.
- Autorise le Président à signer les devis relatifs aux prestations pour ces animations.
- Autorise le Président à déposer une demande de financements au titre du programme Leader.
- Autorise le Président à signer tout autre document relatif à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,

A Masbaraud Mérignat, le 7 juillet 2016

Pour copie conforme

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Régis RIGAUD', written over a faint horizontal line.

Régis RIGAUD